

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

MEDEF RÉGION HAVRAISE, MEDEF ROUEN-DIEPPE, MEDEF DES HAUTES FALAISES, MEDEF CALVADOS



MEDEF REGION HAVRAISE, MEDEF ROUEN-DIEPPE, MEDEF DES HAUTES FALAISES, MEDEF CALVADOS. [Le MEDEF EURE soutient ce cahier d'acteurs.](#)

Le MEDEF est le premier réseau d'entrepreneurs de France. Il bénéficie d'une capacité d'anticipation, couplée à une force de proposition et d'action.

UN INTERLOCUTEUR PRIVILEGE DES DECIDEURS ET DES POUVOIRS PUBLICS

En toute transparence, le MEDEF mène une action permanente de lobbying auprès de l'ensemble des décideurs au niveau local, régional, national et européen, afin de faire valoir le point de vue de l'entreprise.

UN PARTENAIRE ESSENTIEL DU DIALOGUE SOCIAL

Habilité par la loi pour négocier au nom de toutes les entreprises avec les partenaires sociaux, le MEDEF conduit toutes les grandes négociations interprofessionnelles. Il œuvre notamment pour un marché de l'emploi performant et une protection sociale moderne et efficace.

UN PORTE-PAROLE OMNIPRESENT DES ENTREPRISES

Les mandataires portent et défendent les propositions des entrepreneurs dans toutes les instances paritaires économiques et sociales, à tous les niveaux (national, régional, départemental).

UN ACTEUR DETERMINE DU CHANGEMENT

Le MEDEF dialogue avec tous les acteurs de la société civile, même ceux traditionnellement éloignés de l'entreprise : jeunes, enseignants, journalistes, magistrats, élus locaux, artistes... Il lance de nombreuses initiatives concrètes avec des partenaires pour faire « bouger les lignes ».

COORDONNÉES

MEDEF REGION HAVRAISE
115, rue Desramé
BP 90023 - 76620 Le Havre Aéroport
Tél. : 02 32 92 50 50

MEDEF ROUEN-DIEPPE
66, quai de Boisguilbert
BP 647 - 76007 Rouen CEDEX 1
Tél. : 02 35 07 95 00

MEDEF DES HAUTES FALAISES
15, rue de l'Inondation - 76400 Fécamp
Tél. : 02 35 10 10 42

MEDEF CALVADOS
Maison des Professions - Unicité
10, rue Alfred Kastler - 14000 Caen
Tél. : 02 31 06 09 90

Une voie décisive pour l'économie de l'espace normand

Au sein d'une Europe élargie et ouverte, dans le cadre d'une mondialisation accélérée des échanges, la compétition entre les territoires est devenue la règle. Sur l'espace normand comme ailleurs, tous les acteurs régionaux doivent unir leurs efforts autour d'une ambition et de stratégies partagées. Forces économiques, Etat, collectivités territoriales, administrations publiques, associations, partenaires sociaux doivent contribuer à l'émergence de conditions favorables au développement des entreprises et donc à la création de richesses.

Les infrastructures de communication (réseau routier, réseau ferroviaire, ports, aéroports, réseau fluvial, haut débit, etc.) sont indispensables à l'inscription de la Normandie dans l'espace européen et constituent un puissant facteur de développement et d'équilibre des territoires.

L'espace normand jouit d'une situation remarquable du point de vue de la géographie économique, au carrefour d'axes européens de communication et bénéficie d'atouts engendrés par la confluence du fleuve Seine et de la mer, au point de convergence des routes maritimes du commerce international.

Cependant les systèmes et les lieux d'inter-modalité - possibilités de transport conjuguant différents modes coordonnés entre eux tels que la route, le rail, le fleuve - restent insuffisamment développés et empêchent le moteur économique de l'axe Seine de prendre toute sa puissance. C'est pourquoi l'impulsion donnée pour le projet à caractère national et international qu'est le Grand Paris correspond à la bonne direction, une formidable opportunité pour le développement économique.

Le concept du Grand Paris n'a cessé d'évoluer pour inclure, dès 2009, une vision fluvio-maritime, l'axe Seine, avec en particulier l'annonce de la réalisation d'une LGV Paris-Normandie reliant à la fois Paris à Rouen et au Havre (via Evreux) et à Caen (via Evreux).

La LNPN, accompagnée de tous les projets de développement du fret (ferroviaire-maritime-fluvial) et de transport des voyageurs, à travers les flux de compétences, dynamisera les relations entre la France continentale et la mer. Elle représente aussi pour les régions normandes une opportunité absolue de développement global. D'évidence, la desserte ferroviaire actuelle, particulièrement dégradée et inadaptée, entrave le potentiel d'expansion de l'espace normand. L'absence d'une liaison ferroviaire à grande vitesse entre Paris et la Normandie constitue un frein au développement, à l'attractivité et à l'image de la Normandie. Aujourd'hui



le contraste est saisissant, sur ce point, entre la Normandie et les autres régions françaises. Il s'agit aussi d'une grave lacune historique, en termes de développement, d'investissement et de capacité à fédérer des projets communs, qu'il convient de réparer.

L'ancien monde, doté de ses multiples infrastructures, aux missions chevauchantes et redondantes, est révolu. Le MEDEF en est convaincu. La LNPN procède aussi d'une anticipation des attentes et des réalités géostratégiques.

La LNPN : des flux d'échange enfin efficaces au bénéfice de l'économie

Une attractivité démultipliée grâce à la LNPN

L'espace normand bénéficie d'une dynamique économique importante à travers des filières économiques innovantes comme celles de l'automobile, l'agroalimentaire, l'énergie, le nucléaire, la chimie-pharmacie, la cosmétique, l'aéronautique, la valorisation des déchets, la logistique, etc. Ces filières sont autant d'atouts permettant d'attirer les investisseurs étrangers et d'amener des choix d'investissement. Pour autant,

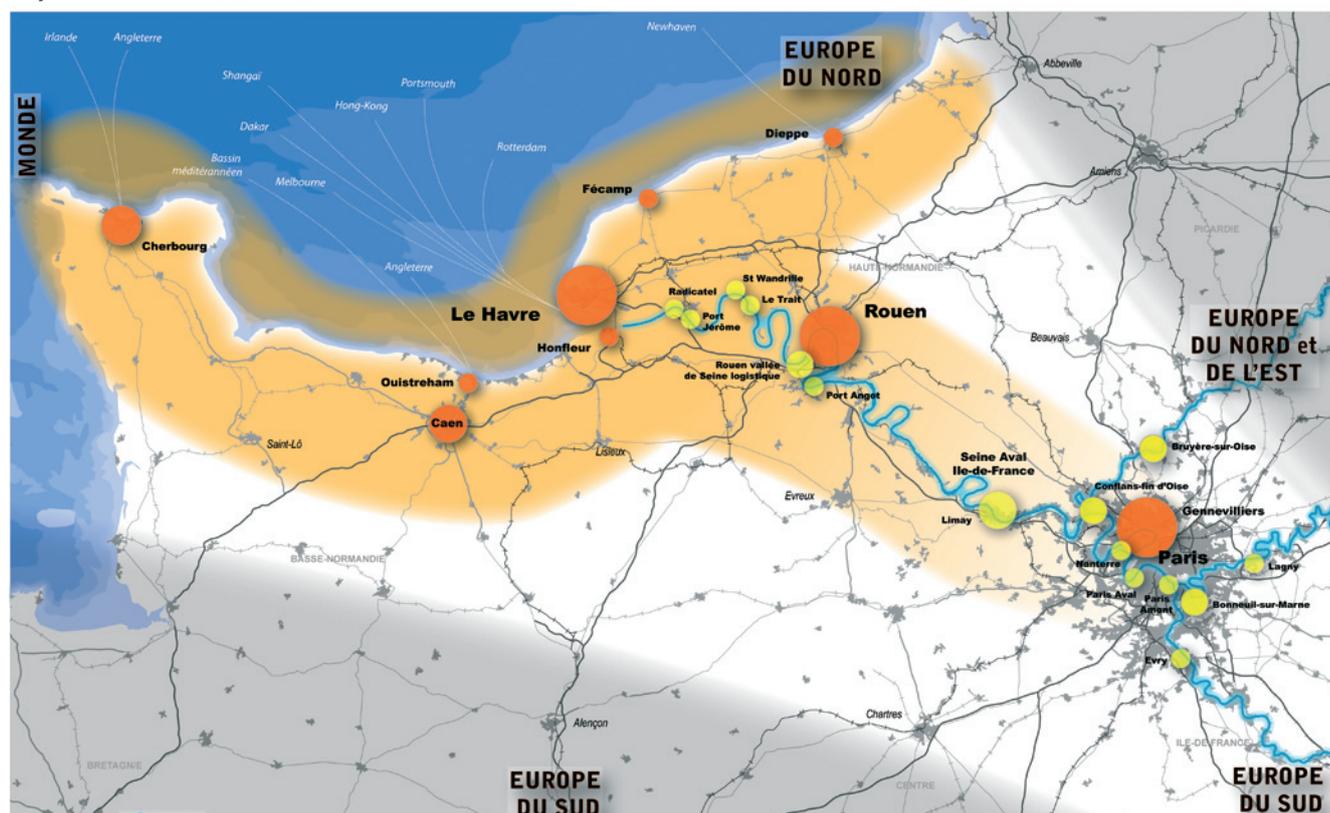
il est impératif de renforcer les secteurs à valeur ajoutée, notamment dans le domaine de la recherche & développement, et déployer des offres de qualification et de formation adaptées, résolument orientées vers des parcours d'excellence en réponse aux besoins concrets des compétences des entreprises. Dans cette optique, c'est aussi l'amélioration des mobilités qui doit être recherchée à travers la LNPN : fluidité des compétences, employabilité des personnes, déplacement écologiquement compatibles, maillage de l'espace, interconnexion des pôles métropolitains (Evreux, Caen, Le Havre, Cherbourg, Alençon, Rouen), déplacements courts optimisés, etc., Le MEDEF est convaincu que les réponses apportées par la LNPN contribueront à favoriser la mobilité des compétences et donc à mieux articuler les correspondances entre offres et demandes d'emploi.

La LNPN devrait permettre d'accroître l'attractivité économique de la Normandie en innervant un vaste territoire de chalandise, notamment en améliorant significativement la fréquentation touristique. A cet égard, il est essentiel de donner à la Normandie l'image internationale qui lui revient.

Permettre enfin le développement du fret

La puissance économique est intimement liée au développement des activités portuaires. Un grand pays se doit de disposer de ports puissants sous peine de voir son influence diminuer. Là encore la géographie a richement doté l'espace normand de Dieppe à Cherbourg.

FAÇADE MARITIME DU SEINE GATEWAY





Le concept de logistique a beaucoup évolué depuis son émergence dans les organisations industrielles à la fin de la seconde guerre mondiale. De la simple fonction d'approvisionnement des centres de production ou de distribution des clients, la logistique « moderne » est surtout la colonne vertébrale de l'organisation des entreprises et couvre un panel de métiers très étendu. A l'échelle continentale le projet Seine Gateway s'inscrit dans le Système Ouest Européen, il renforcera l'accès maritime de Paris, tout en favorisant les synergies avec l'ensemble des territoires de la Vallée de la Seine et les régions qui y sont connectées, qu'elles soient françaises, européennes ou bien situées sur d'autres continents. Face aux problèmes de congestion des ports nord-européens, la LNPN contribuera à la mise en réseau des hubs européens de fret et de passagers et répondra à la nécessité de connecter efficacement la vallée de Seine et la place portuaire havraise aux grands réseaux de transport transeuropéens.

Un avantage environnemental incontestable

En outre, la LNPN représente un avantage environnemental incontestable en ce sens qu'elle autorisera très certainement un report modal significatif de la route vers le fer et qu'elle participera également au désengorgement routier et ferroviaire de l'ouest parisien.



Les conditions du succès

Penser le territoire économique global

Le poids économique de chaque région normande, considéré séparément, reste limité, au regard de ce que pèserait l'espace normand apprécié dans sa réalité territoriale globale. A cela s'ajoute un maillage étroit et des interdépendances de fait avec l'Île de France donnant de ce fait toute sa pertinence au Grand Paris-Axe Seine. Différentes initiatives menées en commun que ce soit par les pouvoirs publics ou les acteurs économiques ou professionnels entre régions limitrophes montrent l'efficacité des projets interrégionaux (tourisme, Pôles de compétitivité, etc.). Outre des synergies pertinentes avec l'Île de France, une volonté partagée de coopération entre les régions de l'espace normand s'affirme comme la voie à privilégier dans de nombreux domaines. Cela ne relève pas de l'option mais d'une impérieuse nécessité au regard des réalités macro-économiques d'échanges mondialisés.



C'est une partie de l'avenir économique de nos régions qui se joue sur le projet LNPN. Les MEDEF normands affichent clairement leur détermination à agir en bonne intelligence pour jouer la carte de la complémentarité et envisager le devenir de leur territoire à la manière d'un espace commun. Car l'un des enjeux de la LNPN reste la convergence de toutes les organisations et de toutes les énergies pour le succès d'un projet.



Choisir le bon tracé

Les MEDEF normands militent pour une approche financière globale et réaliste du projet :

- Un tracé desservant tous les territoires
- Un tracé soucieux des deniers publics mais n'écartant aucune forme de financement innovant
- Un tracé développé intégralement, sans risque de réalisation partielle
- Un tracé devant s'inscrire dans le schéma européen de ligne à grande vitesse
- Un tracé respectueux des contraintes environnementales

Compte tenu des éléments précités, le tracé AB, nouvellement proposé, correspond le plus au cahier des charges voulu par les entrepreneurs. C'est le juste complément du scénario B. Il permet la création d'une nouvelle gare à Evreux. Il offre un temps de parcours entre Rouen et Caen inférieur à l'heure et idéalement autour de 50 minutes. Il optimise le processus de construction et prend mieux en compte l'environnement.

C'est la meilleure synthèse à ce jour pour conjuguer les aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Résumé du cahier d'acteur

Le scénario AB, normand et européen, procède d'une approche équilibrée. Il conjugue efficacement un ensemble de facteurs positifs : raisonnable en terme de coût et respectueux de l'environnement, offrant la complémentarité fret et transport de voyageurs, il est porteur de développement économique, d'innovation et d'emplois durables. Il fera de la Normandie la porte ouverte du Monde sur l'ensemble européen. Cependant, au-delà du choix de tel ou tel tracé (le scénario C est aussi tout à fait pertinent), l'intérêt du projet pour l'économie des régions normandes n'est plus à démontrer.

C'est un formidable levier d'attractivité pour les territoires et de compétitivité pour les entreprises. Il ne peut que

recueillir l'indéfectible adhésion des entreprises et des entrepreneurs.

Les MEDEF normands en sont convaincus : la LNPN est une chance unique de penser différemment l'aménagement et le devenir de l'espace normand. Les entrepreneurs sont donc en marche pour la LNPN en anticipation des attentes et réalités du nouveau monde géostratégique, en phase de mise en place.

Ils participeront, à leur place et dans leurs champs de compétences, à l'élaboration et à la promotion de tout projet qui permet à l'espace normand et à ses entreprises d'impulser une dynamique économique.

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)